

Madame le Maire ouvre la séance, s'assure du respect du quorum, communique à ses collègues les **pouvoirs donnés par les conseillers municipaux empêchés** :

Mme BOUVARD (procuration à Mme MALLET)
M. DEROTTELEUR (procuration à Mme MARTIN)
Mme KEMPF (procuration à Mme LEDIEU)
Mme VEILLAT (procuration à Mme JUBLOT-DERDINGER)
Mme PROVENDIER (procuration à Mme RENIER)
Mme DAUGU (procuration à M. DECROIX)

et transmet les excuses de **M. AUTISSIER – Mme DAUGU et M. MELLOTT.**

Monsieur DECROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame le Maire communique les **décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales** :

Décisions Janvier à Mars 2019

N°	DATE	INTITULE	MONTANT
JANVIER 2019			
001	03.01.2019	Contrat de maintenance et d'hébergement du site internet	1 693,20 €
002	04.01.2019	Marché de travaux - Notification viabilisation de 5 lots rue du Capitaine Poupat - Clément TP de Sologne (41)	23 602,20 €
003	08.01.2019	Marché de travaux - VRD avenue du Parc des Sports trançge 2 - Cassier TP	168 670,02 €
004	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Elagage, abattage et dessouchage d'arbres sur la commune - St Eloy Paysage Pro (18)	Max: 21 000 € HT/an
005	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Fourniture de matériels de signalisation verticale pour la commune - Lacroix Signalisation (44)	Max: 40 000€ HT/an
006	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Réparation et entretien installation d'extinction d'incendie pour la commune - ABC Protection incendie (41)	Max: 9 000 € HT/an
007	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Nettoyage des vitres pour la communes - CVS Propreté (45)	Max: 8 000 € HT/an
008	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2021 - Lot 2 fourniture de travail - Gédivépro (03)	Max: 5 000 € HT/an
009	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2021 - Lot 3 fourniture d'EPI - Wurth (67)	Max: 3 000 € HT/an
010	14.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2021 - Lot 1 fourniture de vêtements de travail - Jorlin (45)	Max: 5 000 € HT/an
011	17.01.2019	Contrat de maintenance des pompes de la piscine	2 055 € HT
012	17.01.2019	Contrat d'assistance technique SIGMA	2 429 € HT
013	18.01.2019	Convention contrat de cession - La Forge - SARL Compagnie Zygomatic - 15/03/2019	2 894,75 €
014	23.01.2019	Marché de travaux - Modification de marché n°3 - Requalification d'une friche au cœur du centre historique - Lot 3 maçonnerie ravalement - Entreprise Thorel (18)	5 976 €
015	28.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Marquage au sol pour la commune - Signalisation du Val de Loire (45)	Max: 12 000 € HT/an

016	28.01.2019	Accord cadre à bons de commande 2019-2022 - Contrôles réglementaires pour la commune - Apave (18)	Max: 20 000 € HT/an
017	31.01.2019	Marché de travaux - Notification aménagements de l'espace d'interprétation de l'Auld Alliance - Lot 1 agencement, décor et support imprimé - Born scénographie et signalétique (44)	176 914,20 €
018	31.01.2019	Marché de travaux - Notification aménagements de l'espace d'interprétation de l'Auld Alliance - Lot 2 matériel audiovisuel, multimédia et éclairage - Vidélio IEC (35)	77 642,13 €
019	31.01.2019	Marché de travaux - Notification aménagements de l'espace d'interprétation de l'Auld Alliance - Lot 3 production audiovisuelle et multimédia - Opixido (75)	42 819,60 €
020	31.01.2019	Marché de travaux - Notification aménagements de l'espace d'interprétation de l'Auld Alliance - Lot 4 parcours de découverte mobile - Apsulis (75) Sous-traitance pour la gestion de projet, installation et formation - Décodeurs associés (33)	24 948 € 3 000 € HT
FEVRIER 2019			
021	07.02.2019	Convention contrat de cession - Spectacle l'Oiseau Bleu	800,00 €
022	07.02.2019	Convention contrat de cession - Spectacle avec le collectif Coqgrue	1 461,00 €
MARS 2019			
023	06.03.2019	Marché de travaux - Restauration toitures et façades aile est et Porche du Château - Lot 1 maçonnerie pierre de taille - Tranche optionnelle - SARL Jacquet - Modification de marché n°4	4 756,80 €
024	08.03.2019	Accord-cadre à bons de commande 2019-2023 - Location et entretien des vêtements professionnels pour la commune - Lavox BNL (36) Déols	Max: 10 000€ HT/an
025	08.03.2019	Accord-cadre à bons de commande 2019-2022 - Désherbage, fauchage et élagage des chemins et rues sur la commune - suite infructueux - Entreprise RENIER (18) La Chapelle St Ursin	Max: 30 000€ HT/an
026	25.03.2019	Annulé	
027	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 1 gros œuvre VRD - JD constructions 2 (18) Vierzon	25 491,00 €
028	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 2 cloisons, doublage isothermes - Sopremeco (03) Albrest	55 344,06 €
029	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 4 doublages, cloisons sèches, menuiseries intérieures, faux plafonds - Da Costa - Elvin - Lecomte (18) Bourges	35 455,49 €
030	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 5 carrelage, résine de sol, sols souples SBCR (18) Bourges	10 553,94 €
031	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 6 peintures - Asseline (45) Gien	4 037,70 €
032	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 7 chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires - VFGCI (18) Bourges	37 200,00 €
033	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 8 électricité, courants forts et faibles - Elec Service Centre (41) Salbris	27 330,00 €
034	25.03.2019	Marché de travaux - Notification d'aménagement d'un restaurant scolaire et d'un office sur le site de l'école maternelle - Lot 9 équipements de cuisine - Benard - (18) Trouy	36 600,00 €

Madame le Maire soumet au Conseil municipal le **procès-verbal de la séance du 28 Mars 2019** qui est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, sans observation.

> Vente de terrains communaux rue du Capitaine Poupat – Division cadastrale

Madame le Maire indique que le Conseil municipal a approuvé cette décision le 19 décembre 2018 mais qu'une nouvelle division cadastrale était nécessaire pour isoler de la parcelle cadastrée section AO n° 420, la bande de terrain que Monsieur ETIEVE souhaitait acquérir. Pour prélever cette bande de terrain, il a été nécessaire de renuméroter l'ensemble des terrains formant le lotissement.

Le Conseil municipal confirme à l'unanimité des membres présentés et représentés :

- le prix de vente de 39 €/m² des parcelles destinées à des constructions de maisons individuelles sur ce lotissement, désormais cadastrées section AO n° 415-416-417-419 et 420.
- la vente au prix de 20 €/m² d'une bande de terrain de quatre mètres de largeur le long de la parcelle cadastrée section AO n° 313, numérotée section AO n° 421. Madame le Maire rappelle que ce terrain sera vendu à Monsieur ETIEVE qui avait lui-même vendu ce terrain à la commune il y a longtemps.

> Fixation du montant de la subvention communale pour restauration de façade

Madame le Maire rappelle que l'aide communale pour restauration de façade a été fixée à 30,49 €/m² en 2001. En 2007, il a été décidé de fixer annuellement le montant de la subvention en tenant compte du dernier indice de la construction paru au 1^{er} janvier.

Lors de la réunion de la commission des finances, il a été souhaité d'augmenter cette subvention de 46,58 €/m² à 50 €/m².

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, fixe à 50 €/m² le nouveau montant de base de subvention communale pour restauration de façade à pans de bois ou de maison de caractère. Celui-ci s'appliquera également à l'aide versée au titre de l'entretien des boiseries des bâtiments dont les propriétaires ont obtenu au moins dix ans plus tôt une aide pour rénovation (25 % du montant de subvention de base) et aux travaux de gros entretien ne relevant ni de travaux de première mise en état de colombages, ni de simple entretien de ces colombages (50 % du montant de subvention de base).

Ce montant sera indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction paru au 1^{er} janvier de l'année, l'indice de référence étant le dernier indice paru, soit 1703 (4^e tr. 2018 paru le 23/03/2019).

> Attribution de subvention pour restauration de façade

Madame le Maire explique aux membres du Conseil municipal que la façade de la maison rue des Foulons faisant l'objet de la présente délibération a été restaurée entièrement. En effet, l'état du bâtiment a nécessité de démolir cette façade en totalité et de la reconstruire avec des pans de bois en reproduisant l'aspect d'origine. Cette restauration a été effectuée dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Madame le Maire félicite le travail réalisé par les entrepreneurs dont l'entreprise LEDIEU pour la maçonnerie et l'entreprise DESPRES pour les pans de bois. Il s'agit d'une très belle réalisation qui met en valeur l'esthétique de la rue du Bourg Coutant qui compte aujourd'hui plusieurs maisons anciennes rénovées et qui a fait l'objet d'une réfection de chaussée et de dissimulation des réseaux.

La superficie subventionnable s'établit à 47,56 m².

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'attribution à Monsieur Bruno LAFORGE, pour la restauration de la façade de l'immeuble dont il est propriétaire au n° 7 rue des Foulons à Aubigny, une subvention d'un montant de : 50 € x 47,56 €/m², soit 2 378 €.

> Plan de financement de travaux d'éclairage public à réaliser par le Syndicat d'Énergie du Cher

Monsieur TURPIN indique qu'il s'agit de supprimer deux points lumineux devenus inutiles Ruelle des Passes suite à la démolition du silo Axereal.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, le plan de financement de ces travaux tel que repris au tableau ci-après :

TRAVAUX	COUT HT	COUT A LA CHARGE DE LA COMMUNE
✓ <i>Dossiers techniques</i>	88,00 €	510,90 € (soit 50 % du montant HT des travaux)
✓ <i>Dépose du matériel d'éclairage public</i>	625,02 €	
<i>Ouverture de tranchée et installation d'un regard 50x50</i>	62,70 €	
✓ <i>Ouvrages de génie civil</i>	172,48 €	
✓ <i>Jonctions, dérivations et remontées aéro-souterraines</i>	73,59 €	
	1 021,79 €	

> Modification de dénomination d'un lieu-dit

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'une demande émanant de Monsieur Etienne DURAND qui sollicite la modification du nom de sa propriété située à proximité du Moulin Neuf. En 1973, son père avait donné le nom de « La Barre » à l'ensemble des parcelles formant sa propriété afin de la distinguer de la propriété voisine dénommée « Le Moulin Neuf ».

Les services municipaux ont posé à l'époque une pancarte « La Barre » mais aucune démarche administrative n'a jamais officialisé cette dénomination, ce qui engendre une complexité des démarches administratives pour Monsieur DURAND.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, de dénommer « LA BARRE » l'ensemble des parcelles ci-dessous énumérées appartenant à Monsieur Etienne DURAND :

Section	Numéro	Dénomination	Contenance
AB	119	Le pré de la Comnaille	54a 64ca
AB	002	Les Terres des Landes	3ha 64a 13ca
AB	003	Les Terres des Landes	60a 45ca
AB	004	Les Terres des Landes	3ha 12a 16ca
AB	005	Le Moulin Neuf	3ha 68a 14ca
AB	0008	Les Terres des Landes	5ha 07a 48ca
AB	0009	Les Terres des Landes	95a 39ca
AB	0011	Les Terres des Landes	12ha 13a 12ca
AB	0117	La Terre des Genets	1ha 78a 28ca
AB	0118	Le Pré du Moulin Neuf	72a 00ca
AB	0177	Les Terres des Landes	1ha 00a 00ca

> Mise à disposition de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne de l'équipement affecté à l'Office de Tourisme

Madame le Maire explique que la gestion de l'Office de Tourisme est reprise par la Communauté de Communes Sauldre et Sologne puisqu'elle fait partie des compétences des intercommunalités. Un établissement public à caractère administratif (EPA) a été créé au 1^{er} avril et l'exercice de la compétence entraîne la mise à disposition de plein droit, sans transfert de propriété et sans rémunération, les locaux affectés à la compétence transférée. Il est précisé que le loyer avant cette mise à disposition gratuite représentait un loyer de 2 319 €/an.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver la mise à disposition à titre gratuit de l'immeuble communal dans lequel est installé l'Office de Tourisme, au profit de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne et autorise Madame le Maire, ou à défaut l'un de ses adjoints, à signer le procès-verbal correspondant.

> Bilan d'activités 2018 du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne

Madame le Maire présente les principaux points de ce bilan au Conseil municipal. Elle ajoute que le bilan de l'O.P.A.H. avait été présenté lors de la délibération d'adhésion de la Commune à la démarche proposée par le Syndicat, de soutien aux investisseurs potentiels dans la définition de leur projet.

Le budget du Syndicat de pays 2018 s'est équilibré en dépenses et en recettes à :

- ✓ 927 948,20 € en section de fonctionnement (890 125,31 €)
- ✓ 77 333,24 € en section d'investissement (69 379,71 €)

La participation des communes et communauté de communes est fixée à 4,13 €/habitant dont 2,19 € de participation à l'OPAH et une participation distincte de 1,20 €/habitant est prélevée pour la participation à la Mission Locale du Pays Sancerre-Sologne (1 € pour la Mission Locale et 0,20 € pour la mobilité, identique à l'année dernière).

Une participation de 0,90 €/habitant est prélevée auprès des Communautés de Communes pour le budget annexe SCoT.

Contractualisation avec le Conseil Régional du Centre

Contrat Régional de Solidarité Territoriale du Pays Sancerre-Sologne 2015-2021

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'un contrat dans lequel sont inscrits tous les projets susceptibles d'obtenir une subvention régionale.

Dotation après bilan mi-parcours : 7 186 500 €

Durée : 3 juillet 2015 – 3 juillet 2021

Contractualisation avec l'Etat

Contrat de Ruralité Sancerre-Sologne 2017-2020

En 2018 : signature de la convention financière pour un montant de crédits Etat sollicités de 345 888 € concernant trois projets :

- Commune de Savigny en Sancerre : création d'un cabinet médical
- Commune de Thauvenay : aménagement du centre-bourg
- Commune de Ménétréol sous Sancerre : aménagement d'une aire d'accueil nautique en bord de canal

Contractualisation avec l'Europe

- LEADER

En 2018 : Comité de programmation du Groupe d'Acteurs Locaux en décembre pour examen des demandes de subventions > 4 dossiers validés pour un montant de subvention Leader de 113 480,37 €

Opérations menées dans différentes thématiques, dans le cadre de la contractualisation avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat et/ou l'Union Européenne :

1 – ECONOMIE

- ✓ Vitrine des Métiers : Aménagement dans l'espace atelier, depuis début 2018 l'association « C'est possible autrement » organise toutes les semaines une formation, l'année 2018 a vu également l'inauguration de l'espace de coworking. Le bâtiment appartient au Syndicat et les aménagements ont été réalisés par le Pays également.
- ✓ Mission Locale du Pays Sancerre-Sologne : bilan 2018
 - 827 jeunes en contact (contre 976 en 2017) dont 228 nouveaux inscrits
 - 461 sont entrés dans une situation active
 - 68 en dispositif « Garantie Jeune »
 - 4 199 entretiens individuels

✓ Valorisation et préservation de variétés et races anciennes dans l'agriculture

En 2018 : poursuite de l'organisation de la culture du chou navet, du haricot Barangeonnier et de la sucrose avec les producteurs locaux ; mise en production et en marché des macarons et des pâtes à base de haricot Barangeonnier. Définition du projet de la chaîne de transformation sur la zone du Guidon.

2 – ECONOMIE TOURISTIQUE

✓ Réalisation d'un spot publicitaire sur les activités sportives à sensation :

Le clip sera projeté le 24 Mai prochain au cinéma.

3 – ENVIRONNEMENT

✓ Trave Verte et Bleue du Pays Sancerre-Sologne en 2018 : Poursuite des actions engagées avec l'acquisition d'un récupérateur d'eau pour une commune

4 – SERVICES A LA POPULATION

✓ Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : Madame le Maire indique que le bilan de l'OPAH a été présenté en janvier dernier. Elle rappelle que le montant des travaux HT réalisés sur le territoire du Pays dans ce cadre s'est élevé à 7 563 683 €, ce qui est un très bon bilan.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation de ce rapport d'activités 2018 du Syndicat de Pays Sancerre-Sologne.

> **Participation communale à la classe de découverte de l'école Sainte-Solange**

Madame GRESSIN indique qu'il s'agit d'un séjour à Piriac sur Mer avec l'ensemble des élèves de l'école Sainte-Solange du CP au CM2 et le coût du séjour s'élève à 282 €/élève. La subvention demandée porte sur les élèves albiens.

Madame GRESSIN rappelle que la commune permet aux élèves de CM 1 de l'école élémentaire des Grands Jardins de partir en classe de neige et propose par conséquent de limiter l'aide communale à l'école Sainte-Solange pour les seuls élèves de CM 1 également.

Une proportion a été effectuée par rapport aux montants appliqués à la classe de neige pour déterminer les montants à appliquer à cette classe de découverte.

Madame GRESSIN précise que sept enfants albiens de CM 1 sont concernés dans le calcul de la subvention à verser à l'école Sainte-Solange sur les 65 enfants qui participeront au voyage.

Le Conseil municipal approuve à la majorité des membres présents et représentés (27 voix Pour et 1 Abstention), d'attribuer une participation communale à la classe de découverte organisée par l'Ecole Sainte-Solange pour les seuls élèves albiens de CM 1, selon le barème repris au tableau ci-dessous :

QUOTIENT FAMILIAL	PARTICIPATION FAMILLE	PARTICIPATION CONSEIL DEPARTEMENTAL (sous réserve)	PARTICIPATION COMMUNE
0 à 276	43 € <i>133/875*282</i>	68	171 282-43-68
277 à 320	43 € <i>133/875*282</i>	50	189 282-43-50
321 à 366	50 € <i>153/875*282</i>	50	182 282-50-50
367 à 410	77 € <i>239/875*282</i>	50	155 282-77-50
411 à 457	132 € <i>409/875*282</i>	50	100 282-132-50
+ de 457 €	205 € <i>636/875*282</i>	26	51 282-205-26

Les montants de participation ont été calculés par comparaison avec ceux pris en compte pour les classes de neige de l'école publique. Le montant global à verser sera calculé en répartissant le nombre d'enfants concernés selon la répartition enregistrée par quotient pour la classe de neige.

> Convention Ecole de Musique d'Aubigny – Subvention prévisionnelle 2019

Madame le Maire indique que la nouvelle convention réaffirme la politique d'éducation artistique auprès des écoles publiques d'Aubigny en indiquant que « *Le nombre d'heures sera déterminé avant chaque année scolaire en concertation avec la commune d'Aubigny, les directeurs d'écoles et l'Ecole de Musique* ».

Cette année, il a été mis en place l'enseignement musical à l'école maternelle et un professeur de l'école de musique est apte à suivre la formation DUMI (diplôme universitaire de musicien intervenant), nécessaire pour enseigner dans les écoles. Sa formation comprend des heures d'intervention en classe, la durée prise en charge par la Commune ne pourra vraisemblablement pas porter sur la durée totale de son intervention.

Il est envisagé une intervention auprès de classes de l'école élémentaire des Grands Jardins l'année prochaine. Tous les enfants de maternelle ont bénéficié cette année de cet enseignement. L'intérêt de pratiquer la musique très tôt développe le langage, la concentration, la motricité fine, ce qui est une chance pour les enfants. C'est les ouvrir à la culture et à d'autres enseignements pour lesquels ils peuvent développer des aptitudes.

Le montant de la subvention 2019 à attribuer à l'Ecole de musique est fixé en fonction du montant du salaire de direction chargé (75 % pris en charge par la Commune) et du nombre de forfaits jeunes musiciens (180 €/jeune), ce qui porte la subvention prévisionnelle à 45 528 €. Le montant de la subvention ainsi calculé ne doit pas dépasser le montant prévisionnel des recettes des cotisations et produits des cours estimé cette année à 44 880 €.

Madame le Maire précise que ce montant prévisionnel sera ajusté en fin d'année sur présentation des comptes.

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- autorise Madame le Maire à signer le projet de convention joint en annexe à la présente délibération.
- fixe comme suit le montant de la subvention prévisionnelle 2019 dont les modalités de calcul demeurent identiques à celles fixées dans les conventions précédentes :

> part de la charge de l'emploi de direction :		
50 625 € x 75 %	=	37 968 €
> forfait jeune musicien Albinien :		
42 jeunes Albinien x 180 €	=	7 560 €
total	=	45 528 € (contre 48 754 € versé en 2018)

Ce montant de 45 528 € est supérieur aux recettes prévisionnelles « cotisations et produits de cours » estimées dans le budget prévisionnel présenté par l'association à 44 880 €. Le montant prévisionnel de la subvention 2019 est donc fixé à **44 880 €**.

- fixe le versement de la subvention 2019 selon les modalités suivantes :
 - les deux acomptes représentant chacun 45 % de la subvention prévisionnelle doivent être versés en janvier et en avril. Ils seront versés cette année à titre exceptionnelle simultanément fin avril, ce qui représente un montant de 40 392 € duquel sera déduit l'acompte de 10 000 € versé au regard de la délibération du Conseil municipal en date du 28 Mars 2019
 - le solde sera ajusté au vu des pièces fournis par l'association en fin d'année, et notamment son compte de résultats et son budget prévisionnel suivant.

> Don à la Fondation du Patrimoine – Restauration Notre-Dame de Paris

Madame le Maire indique que l'Association des maires de France a lancé un appel à toutes les communes et intercommunalités pour s'associer à la collecte nationale ouverte par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de Notre-Dame de Paris.

Sur proposition de Madame le Maire, et sur l'avis favorable de la 8° Commission, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, le versement d'une subvention de 500 € auprès de la Fondation du Patrimoine pour ces travaux de restauration.

Madame le Maire indique qu'il s'agit d'un monument emblématique de la France.

> Tarif d'occupation de local communal pour boutique éphémère

Madame le Maire indique qu'elle a reçu une demande de boutique éphémère et pense que les locaux du bar Atomic correspondraient tout à fait à ce type d'occupation précaire pour deux à trois semaines. Elle précise qu'il n'y a pas de bail commercial sur ce type de location, mais un simple bail précaire.

La demande émane d'une personne vendant de la lingerie et des vêtements de marque française à base de matières françaises. Celle-ci fait actuellement de la vente à domicile et recherche des conseillers sur le Nord du Cher.

Sur le rapport présenté par Madame le Maire, le Conseil municipal fixe à l'unanimité des membres présents et représentés, un loyer d'occupation de 100 €/semaine et de 350 €/mois.

INFORMATIONS DIVERSES

1/ Madame GRESSIN indique que la Communauté de Communes Sauldre et Sologne organise cet été **un séjour jeunes du 7 au 13 juillet** dans les Pyrénées avec activités rafting, canyoning, promenade à la mer... 40 places sont ouvertes et les inscriptions débutent demain 25 avril pour une durée d'un mois. La promotion de ce séjour sera faite au collège. Le prix du séjour s'élève à 200€/semaine avant déduction des aides éventuelles.

Madame le Maire indique que la destination est intéressante entre mer et montagne.

Madame GRESSIN indique que le week-end rugby du week-end dernier s'est très déroulé.

2/ Madame le Maire rappelle que les **réunions de quartiers** sont terminées, les riverains ont répondu présents à cette rencontre avec les élus. Certains travaux ont déjà été réalisés. Les préoccupations relevées au cours de ces réunions portaient principalement sur la vitesse, la sécurité, les incivilités et la prolifération des pigeons. Sur ce dernier point, il est indiqué que Monsieur TURPIN et Monsieur JACQUET ont reçu une personne spécialiste des pigeons avec une proposition intéressante alliant plusieurs techniques. Le prix des interventions sur six mois est tout à fait raisonnable.

Madame le Maire souligne que le pignon ouvert de la maison située rue Cambournac sur laquelle la commune a réalisé les travaux de confortation, abrite des colonies de pigeons. Cela provoque des nuisances importantes pour les voisins.

3/ Madame le Maire rappelle qu'une **étude de revitalisation du centre-ville** a été inscrite au budget. La commission d'appel d'offres a eu lieu et le marché attribué à la société MG-URBA. Un comité de pilotage doit être composé. Le lancement aura lieu au mois de mai, des réunions ouvertes sont prévues, des ateliers seront mis en place sur le développement économique et le tourisme, sur les espaces publics et sur le patrimoine architectural et paysager. Madame le Maire invite le public à participer à ces réunions. Il y aura ensuite des validations puis l'élaboration d'un programme d'actions. Une phase diagnostic et une déambulation dans les rues pour appréhender les rues avec le cabinet, seront organisées.

4/ Madame le Maire souligne les nombreux visiteurs présents sur Aubigny ce week-end tant au marché, que sur le site de l'exposition canine nationale des Beaucerons (500 chiens) ou encore lors des finales de rugby.

Un courrier émanant du club des amis du Beauceron remercie le Conseil municipal, le personnel communal de l'accueil dans la belle ville d'Aubigny-sur-Nère. Le site, qualifié de magnifique, correspondait tout à fait à leurs besoins et ils ont été ravis d'avoir parmi eux François GRESSET, 1^{er} Adjoint.

Le staff fédéral du rugby était également ravi de l'organisation. L'implication de 50 bénévoles ont permis le bon déroulement de cette manifestation.

Madame le Maire précise qu'elle avait autorisé, avec l'aval de Monsieur TASSEZ, que les rencontres de rugby se déroulent sur le stade de football. Elle remercie le club de Football d'avoir permis cette utilisation.

5/ Madame le Maire invite le public à s'inscrire en qualité d'assesseurs auprès des services administratifs pour la tenue des bureaux de vote le dimanche 26 mai prochain à l'occasion des élections européennes.

6/ Madame le Maire communique le calendrier des manifestations :

Sam 27	20 h 30	Théâtre « Parades nuptiales en Turakie » – Scène détournée de la Maison de la Culture de Bourges - Château des Stuarts
Dim 28	11 h 15	Journée Nationale « Souvenir des victimes et des héros de la déportation » - Départ cour du château pour le Mémorial des déportés
	16 h 00	Concert voix et orgues – Ecole de Musique d'Aubigny – Eglise Saint Martin

MAI

Merc 1 ^{er}	9 h 00 – 18 h 00	Tournoi régional jeunes – ESA Football – Stade Saint Paul
	11 h 00	Distribution muguet Ehpad des Augustins
Sam 4	11 h 00	Vernissage expositions Galerie François 1 ^{er} Exposition peintures et exposition patrimoniale « matières à patrimoine »
Dim 5	9 h 00 – 22 h 00	Marché de producteurs « Le groin de folie » - Aubigny Artisanat Boutiques – Place Adrien Arnoux
Merc 8	9 h 45	Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 –
	10 h 00	Départ pour l'Eglise Saint-Martin puis cérémonie Monument aux Morts après célébration de la Messe Retour Mémorial des Déportés Vin d'honneur salle Bill Millin à l'issue de la cérémonie
Jeudi 9		Journée européenne – Comités de Jumelage Aubigny Vlotho / Haddington / Plopana – Promenade de la Nère et exposition à la salle des fêtes

Sam 11	20 h 00	Soirée dansante – Association Génération Albiens – Salle des fêtes
	20 h 30	Concert de blues Slim Paul – Commune d'Aubigny-sur-Nère La Forge
Dim 12		Concours régional de trompes de chasse –Délégation Départementale des Trompes du Cher - Parc des Sports
		Concert de l'Harmonie des Fêtes Franco-Ecossaises avec l'Harmonie du Kiosque de Bourges – La Forge
	9 h 30	Départ Parcours du Cœur
Du sam 18 au dim 29 sept		Exposition « Aubigny la festive, un siècle de fêtes » Vieil Aubigny – Maison Victorine
		<i>Vernissage Samedi 18 Mai à 11 h 00 – Square des Dames</i>
Dim 19	Journée	Brocante – Aubigny Animations – Centre-ville
Mar 21	8 h 00 – 17 h 00	Journée de l'amitié régionale – Aubigny Patchwork – Salle des fêtes
Sam 25	7 h 30 – 13 h 30	Marché Saint Martin – Association Saint Martin – Rue du Prieuré (devant la pharmacie)
	14 h 00 – 18 h 00	Journée POP – Porte ouverte à la Piscine des Etangs - Séances gratuites de training (aquabike – aquagym et trampoline) à 15 h 00 et 16 h 00
		Jeux aquatiques pour les plus jeunes – Visite de la machinerie avec explication du cycle de l'eau et de la chloration
	20 h 30	Théâtre « Vivante » de la Compagnie Sept-Epées – Commune d'Aubigny-sur-Nère – La Forge

Calendrier des réunions :

- 8° Commission : Mercredi 22 Mai 2019 à 19 h 00
- Conseil municipal : Mercredi 29 Mai 2019 à 20 h 00

-

Aucune autre question n'étant soulevée, la séance est levée.

N° délibération	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
2019/04/01	3.2	Domaine & patrimoine	Lotissement rue du Capitaine Poupat – Prix de vente	182
2019/04/02	3.2	Domaine & patrimoine	Vente d'un terrain rue du Capitaine Poupat	183
2019/04/03	7.1.8	Finances locales	Fixation du montant de la subvention communale pour restauration de façade	184
2019/04/04	7.5.2	Finances locales	Attribution d'une subvention communale pour restauration de façade	186
2019/04/05	7.5.1	Finances locales	Plan de financement de travaux d'éclairage public ruelle des Passes	187
2019/04/06	7.5.1	Finances locales	Modification de dénomination d'un lieu-dit	188
2019/04/07	5.7.7	Intercommunalité	Mise à disposition de la Communauté de Communes Sauldre & Sologne de l'équipement affecté à l'Office de Tourisme	189
2019/04/08	5.7.8	Intercommunalité	Rapport d'activités 2018 du Syndicat Mixte du Pays Sancerre-Sologne	194
2019/04/09	7.5.2	Finances locales	Participation communale à la classe de découverte de l'école Sainte-Solange	199
2019/04/10	7.5.2	Finances locales	Convention école de musique d'Aubigny – Subvention prévisionnelle 2019	200
2019/04/11	7.10.1	Finances locales	Don à la Fondation du Patrimoine – Restauration Notre-Dame de Paris	206
2019/04/12	7.1.8	Finances locales	Tarif d'occupation de local communal pour boutique éphémère	207

EMARGEMENTS

RENIER Laurence		AUTISSIER Michel	Excusé
GRESSET François		DOGET Catherine	
GRESSIN Elisabeth		THOR Richard	
TURPIN Jean-Claude		DEROTTEUR Stéphane	Procuration à Mme MARTIN
MALLET Martine		LEDIEU Florence	
ROUARD Jean-Pierre		JUBLLOT-DERDINGER Valérie	
BUREAU Annette		KEMPF Maria	Procuration à Mme LEDIEU
DUVAL Sylvain		ADAM Xavier	
REMBLIER Michel		VEILLAT Déborah	Procuration à Mme JUBLLOT-DERDINGER
DORISON Marie-France		PROVENDIER Cécile	Procuration à Mme RENIER
TASSEZ Alain		DECROIX Patrick	
BOUVARD Christèle	Procuration à Mme MALLET	DAUGU Catherine	Procuration à M. DECROIX
MARTIN Véronique		CHARON-COLIN Sophie	
CHAUSERON Benjamin		MELLOT Dorian	
PEREIRA Jean-Claude			